**Tournoi U 10 du dimanche 12 mars 2023**

Voici quelques informations supplémentaires pour le tournoi U 10 :

Pour les **U10 : Dimanche 12 mars 2023 : 23 équipes**

 Tournoi à Vevey (Galeries du Rivage) : 2 X 3 équipes

 Tournoi à Nyon (Rocher) : 1 X 4 équipes

 Tournoi à St Prex (Cherrat) : 2 X 3 équipes

 Tournoi à St Légier (Clos-Béguin) : 1 X 4 équipes

 Tournoi à Renens (Censuy) : 1 X 3 équipes

- Il y aura 2 matchs par équipe.

- **Système passerelle durant la 1ère mi-temps.**

**- Tous doivent jouer au minimum 2 périodes (se référer au condensé des règles).**

 - début des matchs à 9h30 ou 10h, derniers matchs 12h30 ou 13 h15.

- Il a été décidé de jouer **6 X 5 min, temps non décompté,**

**arrêt de chrono seulement sur fautes et lancer francs selon règles de championnat reçues.**

 - règles selon Swissbasketball.

-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Equipes :**

* Nombre de joueurs par équipe (de 8 à 12). **Pas plus de 2 joueurs à l’essai par tournoi et 1 seule fois.**
* Chaque équipe vient avec ses ballons.
* Chaque équipe vient avec **1 arbitre mini et 1 scorer** ou 2 arbitres minis dont 1 fera le scorer.
* Ils doivent se présenter à la buvette ou au bureau auprès du formateur minis.
* **Feuille de match à remplir à la buvette ou au bureau 1/2h avant le début du match.**
* **Remplir les présences des joueurs selon le système passerelle.**
* Si une équipe a peu de joueur, elle peut s'arranger avec une autre équipe qui en a plus pour en avoir à prêter (indiquer sur la feuille nom, prénom, n° de licence et quel club les prête).
* Si pas assez d’arbitres**, s’arranger à l’avance** avec un autre club et nous le signaler par mail.

------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Pour les organisateurs de tournoi :**

- Doivent payer les mini-arbitres. (Ce n’est plus obligatoire d’offrir une collation aux formateurs et mini-arbitres).
-    1 responsable par salle.
-    Avoir les règlements, règles de jeu et Directives Minis à disposition sur la table de marque de la salle.
-    Afficher le tableau des matchs transmis par la responsable des calendriers.
-    Listes et décompte des formateurs arbitres **à envoyer Domy Michaux** (selon Directives Minis).
- **Le club organisateur fournit le ballon de match.**-    En cas de problème concernant l'arbitrage, le responsable de salle consulte le formateur arbitre présent.

* Envoyer les résultats de matchs à la responsable des calendriers **et** à Anne Catherine Doyer (responsable Minis).
* **En- tête des feuilles de matchs préparées à l’avance (feuille mini SWB à 6 périodes)**

------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Arbitrage** :

* Il a été décidé de payer les mini- arbitres 20.- Fr / match
* **L’arbitre mini** qui fonctionne comme scorer sera défrayé 10,- Fr / match.
* Le club organisateur paie les arbitres et les scorers minis (pas les scorers accompagnants).
* Les formateurs minis sont payés par la Commission arbitre.
* La liste des arbitres minis valable à ce jour devrait se trouver sur le site AVB.

**Responsables** :

Morges: Fanny Spengler 079 505 49 77 spengler2806@gmail.com

Nyon F: Gaby Schellino 078 734 49 79 gabriela.schellino@gmail.com

Vevey : Sylvie Dufauret 079 452 04 37 sylvie.dufauret@gmail.com

Renens ; Anthony Luthi 079 367 41 77 luthi.anthony@gmail.com

Blonay: Bruno Lanz 079 393 46 66 bruno\_lanz@hotmail.com

Tous les documents nécessaires se trouvent sur le site de l’AVB dans la rubrique mini-basket

(https://a-v-b.ch/mini-basket/).

Au plaisir de vous revoir au bord du terrain. 